

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 1^{er} avril 2003, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loiselle, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Renée Roy, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Daniel Boudreau, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques et Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-146-04-03 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2003.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Téléphonie IP / accord de principe
 - 6.2. Délégation de commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ
 - 6.3. Délégation d'un commissaire au Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec
 - 6.4. Calendrier scolaire 2002-2003 / modification
 - 6.5. Calendrier scolaire 2003-2004
 - 6.6. Répartition des services éducatifs / année scolaire 2003-2004
 - 6.7. Projets à caractère physique 2003-2004 / choix des projets
 - 6.8. Dossier éconergie / suivi
 - 6.9. Édifice Marguerite-Bourgeoys à Boucherville / convention d'utilisation en faveur de l'arrondissement de Boucherville

- 6.10. École Au-Fil-de-l'Eau, pavillon Hertel / amendement au protocole de financement et d'utilisation des locaux et des lieux
- 6.11. École Paul-VI / piscine
- 6.12. Formation professionnelle et éducation des adultes / démarches auprès du MÉQ
- 6.13. École de la Source / litige avec Construction Dinasa Inc.

7. Information :

- 7.1. Affectation des cadres d'établissement 2002-2003 / état de situation au 14 mars 2003
- 7.2. Demande d'utilisation du terrain de l'immeuble Richelieu Valley
- 7.3. Exposition d'œuvres d'art du personnel
- 7.4. Prix du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie
- 7.5. Prix Expo-Sciences.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 4 MARS 2003

C-147-04-03 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2003 et ce, tel que rédigé.

Votent en faveur : 18
Vote contre : 0
S'abstiennent de voter : 3

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente madame France Langlais qui assurera l'intérim de monsieur Louis Laliberté durant son absence.

Deux dépliants publicitaires de l'école secondaire De Mortagne sont distribués.

Monsieur Paul St-Onge a été nommé au conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Kathleen Michaud, résidente de Saint-Bruno et mère de quatre enfants, intervient au nom d'un groupe de parents quant à l'accès à l'école De la Roselière en raison du nombre restreint de places-élèves. Madame Lyne Boudreau, résidente de Sainte-Julie, intervient pour sa part sur les critères d'inscription des élèves en vigueur à cette école qui en restreignent également l'accès. Le président, monsieur Gabriel

Ducharme, explique que pour le moment, vu un certain nombre de considérations, la Commission scolaire n'est pas prête à élargir l'accès à cette école.

Monsieur Raynald Fallu, président du conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau, déplore que les sommes d'argent octroyées à l'aménagement de la cour d'école, au fonds de bibliothèque, à l'éclairage extérieur, au stationnement, etc., ont été utilisées à d'autres fins. Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, rencontrera le conseil d'établissement dans les prochains jours.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Téléphonie IP / accord de principe

Le directeur du Service des ressources informatiques, monsieur Daniel Grisé, présente le dossier susmentionné.

Les membres donnent leur accord de principe quant à la poursuite des démarches dans ce dossier.

6.2 Délégation de commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ

La secrétaire générale présente le dossier susmentionné.

C-148-04-03 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de désigner les personnes suivantes à titre de déléguées de la Commission scolaire des Patriotes auprès de l'assemblée générale de la FCSQ, pour un mandat d'un an : mesdames et messieurs Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, André Mc Nicoll, Hélène Roberge et Paul St-Onge.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Délégation d'un commissaire au Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec

La secrétaire générale présente le dossier susmentionné.

C-149-04-03 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de désigner monsieur André Mc Nicoll à titre de délégué au Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec qui se tiendra à Québec, les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Calendrier scolaire 2002-2003 / modification

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant la tenue d'élections provinciales au Québec le 14 avril prochain ;

Considérant la Loi sur les élections ;

Considérant les consultations réalisées sur ce sujet auprès du Comité de parents et de la partie syndicale du Comité des relations professionnelles des enseignants ;

C-150-04-03 Il est proposé par madame Hélène Roberge de déplacer la journée pédagogique prévue le 16 avril au 14 avril 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Calendrier scolaire 2003-2004

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant les articles 238 et 252 de la Loi sur l'instruction publique relativement au calendrier scolaire des élèves ;

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents et du Comité des relations professionnelles des enseignants ;

Considérant les recommandations des écoles et des centres ;

C-151-04-03 Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter les calendriers scolaires 2003-2004 pour la formation générale des jeunes, la formation professionnelle et la formation générale des adultes, lesquels sont déposés à l'annexe ACC-016-04-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Répartition des services éducatifs / année scolaire 2003-2004

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné. Il répond aussi aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

Les membres de l'assemblée donnent leur accord de principe pour engager les consultations relatives à ce dossier auprès du Comité de parents, du Comité EHDAA et du Comité des relations professionnelles des enseignants avant l'adoption définitive par le Conseil.

6.7 Projets à caractère physique 2003-2004 / choix des projets

Le coordonnateur du Service des ressources matérielles, monsieur Paul Lorion, présente le dossier susmentionné.

Considérant les grands besoins de réfection de nos immeubles ;

Considérant l'importance de démarrer immédiatement la préparation des plans et devis pour bénéficier des prix les plus avantageux ;

Considérant les recommandations du comité de travail du Service des ressources matérielles et du Comité consultatif de gestion ;

C-152-04-03 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter la liste des projets à caractère physique 2003-2004 recommandés par le Comité consultatif de gestion, pour un montant de 1 491 154 \$, conformément au tableau déposé à l'annexe ACC-017-04-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Line Tessier quitte l'assemblée.

6.8 Dossier éconergie / suivi

Le coordonnateur du Service des ressources matérielles, monsieur Paul Lorion, présente le dossier susmentionné. Il répond aussi aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

Madame Renée Roy quitte l'assemblée.

6.9 Édifice Marguerite-Bourgeoys à Boucherville / convention d'utilisation en faveur de l'arrondissement de Boucherville

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'entente intervenue entre la Ville de Longueuil (arrondissement de Boucherville) et la Commission scolaire des Patriotes pour la location de l'édifice Marguerite-Bourgeoys à Boucherville ;

Considérant que les termes négociés de cette entente sont conformes à l'orientation du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (résolution C-064-12-01) ;

Considérant que cette entente constitue un amendement à l'article 11.2 de la *Convention générale pour l'utilisation de certains services et locaux à des fins administratives, communautaires, éducationnelles, culturelles et de loisirs* ;

C-153-04-03 Il est proposé par monsieur Pierre Diamond d'entériner l'annexe 3 d'une entente intervenue entre la Ville de Longueuil (arrondissement de Boucherville) et la Commission scolaire des Patriotes pour la location de l'édifice Marguerite-Bourgeoys à Boucherville, laquelle est déposée à l'annexe ACC-018-04-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 École Au-Fil-de-l'Eau, pavillon Hertel / amendement au protocole de financement et d'utilisation des locaux et des lieux

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la résolution C-116-12-02 adoptée le 10 décembre 2002 par le Conseil des commissaires ;

Considérant qu'il y a eu un amendement au protocole d'entente suite à une séance de négociation tenue en février 2003 ;

Considérant que la Ville de Mont-Saint-Hilaire, par sa résolution 2003-55 adoptée le 3 mars 2003, approuvait le projet de protocole incluant l'ajout de l'article 3.1.2 ;

C-154-04-03 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'amender le «Protocole d'entente de financement et d'utilisation en commun des équipements, des locaux et des lieux de l'école Au-Fil-de-l'Eau (pavillon Hertel) concernés par la participation financière de la

Ville entre la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Mont-Saint-Hilaire» en y ajoutant l'article 3.1.2, lequel est déposé à l'annexe ACC-019-04-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.11 École Paul-VI / piscine

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la résolution CM-030318-13.51 adoptée par la Ville de Longueuil le 18 mars 2003 ;

Considérant la lettre du 28 mars 2003 du Chef du Service des bâtiments à la Ville de Longueuil, monsieur Michel Brousseau, ingénieur ;

Considérant les besoins mentionnés par la direction de l'école Paul-VI ;

Considérant l'accord de principe donné par la Commission scolaire des Patriotes en 2001 ;

C-155-04-03

Il est proposé par monsieur Pierre Diamond d'autoriser la Ville de Longueuil à débiter dès maintenant les travaux de démolition et de reconstruction de la piscine Paul-VI construite sur le lot P.29-39, en prenant les précautions nécessaires pour sécuriser le site des travaux et assurer la sécurité des élèves et en évitant d'utiliser les stationnements de l'école et les stationnements dans la rue actuellement utilisés par le personnel enseignant ;

le tout sous réserve que l'entente notariée de cession dudit lot par la Commission scolaire des Patriotes en faveur de la Ville de Longueuil inclut les éléments suivants :

- ajout de neuf places de stationnement ;
- réparation du pavage du stationnement existant ;
- drainage du stationnement ainsi agrandi ;
- déplacement de la clôture existante au périmètre du stationnement ;
- déplacement de la voie d'accès à la cour d'école à partir de la rue de Caumont ;
- installation d'une barrière à l'entrée de cette voie d'accès sur la rue de Caumont interdisant l'accès aux véhicules non autorisés ;
- modification au drainage de la partie gazonnée de la cour d'école suite au déplacement de la voie d'accès ;
- installation d'un monticule d'environ deux mètres de hauteur dans la partie gazonnée de la cour d'école, sous réserve que la terre enlevée lors de la démolition soit récupérable ;
- acquittement des frais notariés par la Ville de Longueuil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Huguette Bussièrès quitte l'assemblée.

6.12 Formation professionnelle et éducation des adultes / démarches auprès du MÉQ

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné. Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente ensuite les données relatives à l'analyse budgétaire des deux centres. Madame Suzanne Chartrand, présidente du Comité sur la formation professionnelle et l'éducation des adultes, donne des informations complémentaires et un état de la situation.

6.12.1 Éducation des adultes / financement

Considérant que la situation de l'éducation des adultes de la Commission scolaire des Patriotes est en développement et en dépassement d'ETP par rapport aux 536 ETP déjà alloués ;

Considérant que la population étudiante de la Commission scolaire des Patriotes est la deuxième en importance en Montérégie ;

Considérant l'iniquité existante dans l'allocation des ressources par rapport à la majorité des autres commissions scolaires ;

Considérant l'impossibilité d'assumer notre mandat en regard de la politique de l'éducation des adultes et de la formation continue ;

Considérant que la Commission scolaire développe de nouveaux modèles de partenariat en conformité avec la réforme de l'éducation ;

Considérant l'absence d'une structure administrative au siège social en soutien à l'éducation des adultes ;

Considérant que la répartition de l'enveloppe budgétaire fermée ne reflète pas la réalité vécue à la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant que le manque de ressources financières nécessaires provoquera la fermeture de points de service en 2002-2003 et 2003-2004 ;

C-156-04-03 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'exiger du ministère de l'Éducation que le financement de l'éducation des adultes de la Commission scolaire des Patriotes soit comparable à celui des autres commissions scolaires et que soit accordée une majoration immédiate de 150 ETP supplémentaires pour l'année 2002-2003 et les années subséquentes, jusqu'à concurrence de 1000 ETP à terme, pour répondre aux besoins de la communauté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.12.2 Centre de formation professionnelle des Patriotes / demande de nouvelles autorisations permanentes au MÉQ

Considérant que de 1996 à 2001, la croissance démographique de la MRC de la Vallée-du-Richelieu a été de 2,8% et que celle de la MRC de Lajemmerais a été de 4,9% (comparativement à la Montérégie, 1,6% et le Québec, 1,4%) ;

Considérant que de 1996 à 2001, la croissance de l'emploi de la MRC de la Vallée-du-Richelieu a été de 12,7% et que celle de la MRC de Lajemmerais a été de 11,3% (comparativement à la Montérégie, 9,7% et le Québec, 10,1%) ;

Considérant le souci de la Commission scolaire des Patriotes d'économiser un montant de 610 944 \$ dédié à l'implantation de programmes qui, après étude, s'avèrent non viables, montant pouvant être utilisé dans des formations répondant davantage à l'évolution du marché ;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes dispose de plus de 1 600 mètres carrés de superficie inoccupée ;

Considérant que l'offre de service du Centre de formation professionnelle des Patriotes doit être bonifiée pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle étudiante ;

Considérant les besoins exprimés et approuvés par Emploi-Québec-Montérégie ;

C-157-04-03 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de demander au ministère de l'Éducation d'autoriser la Commission scolaire des Patriotes à dispenser de nouveaux programmes de formation professionnelle en lien avec les besoins exprimés par Emploi-Québec-Montérégie et ce, à compter de septembre 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.12.3 Centre de formation professionnelle des Patriotes / demande d'ajustement financier

Considérant les 33 000 élèves jeunes de la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant la clientèle active de la Montérégie, soit 684 065 habitants ;

Considérant l'absence de formation professionnelle sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes avant 1998-1999 ;

Considérant que lors des fusions des commissions scolaires les programmes les plus attrayants au niveau de la clientèle jeune et comportant des débouchés sur le marché du travail avaient déjà été alloués aux autres commissions scolaires de la Montérégie ;

Considérant la construction du Centre de formation professionnelle des Patriotes en 2000 et son agrandissement en 2002 ;

Considérant les sommes d'argent importantes en immobilisation engagées par la Commission scolaire dans l'implantation des nouveaux programmes et ce, bien au-delà des normes prévues par le biais des allocations MAO ;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes n'avait aucun historique en formation professionnelle et ne disposait pas des sommes d'argent nécessaires à l'implantation des programmes ;

C-158-04-03 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de demander au ministère de l'Éducation d'effectuer un ajustement non récurrent pour permettre à la Commission scolaire des Patriotes d'éponger un manque à gagner et d'assurer un développement concurrentiel de la formation professionnelle sur son territoire et en Montérégie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.13 École de la Source / litige avec Construction Dinasa Inc.

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant que les deux parties en sont venues à une entente de principe hors cour dans le règlement du litige susmentionné pour un paiement complet et final en capital, intérêts et frais au montant de 41 000 \$;

Considérant que ce règlement hors cour évitera des frais reliés à plusieurs jours de procès ;

C-159-04-03 Il est proposé par monsieur Yvan Noël :

- d'entériner l'entente de principe intervenue entre «Les Constructions Dinasa Inc.» et la Commission scolaire des Patriotes pour un règlement complet et final d'une réclamation en capital, intérêts et frais au montant de 41 000 \$;

- de demander au ministère de l'Éducation une allocation équivalente au montant du règlement du litige, dans le cadre de la mesure 50520 «*Litige*» ;
- d'autoriser le président et la directrice générale à signer tous les documents afférents à cette entente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 Affectation des cadres d'établissement 2002-2003 / état de situation au 14 mars 2003

La directrice générale présente la liste susmentionnée.

7.2 Demande d'utilisation du terrain de l'immeuble Riche lieu Valley

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil et le président, monsieur Gabriel Ducharme, font part des derniers développements dans ce dossier.

7.3 Exposition d'œuvres d'art du personnel

La directrice générale donne des explications relatives au sujet susmentionné.

7.4 Prix du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie

Un projet a été présenté mais non retenu.

7.5 Prix Expo-Sciences

Considérant que des jeunes scientifiques provenant de l'école secondaire du Mont-Bruno ont remporté des prix à l'Expo-Sciences Bell, finale régionale de la Montérégie, qui s'est déroulée du 20 au 22 mars 2003;

C-160-04-03

Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'adresser aux élèves concernés nos plus sincères félicitations pour leur implication et leur participation exceptionnelle à l'Expo-Sciences Bell et pour s'être mérité le prix gagnant dans leur catégorie respective.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Une intervention est apportée quant au programme «Carnet d'exercices physiques» à l'école De Bourgogne.

Il est suggéré d'inviter un cadre qui y a assisté à la Conférence mondiale de la violence à l'école à faire un bref rapport au Conseil.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-161-04-03 À 23 h 45, il est proposé par madame Hélène Leblanc de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag